

## Vers des législatives avant 2014 en Égypte

Adly Mansour, président intérimaire, a décrété hier soir la tenue d'élections législatives avant 2014. La déclaration constitutionnelle prévoit auparavant la nomination dans moins de quinze jours d'un comité constitutionnel, puis la tenue d'un référendum.

## Les familles des otages en Syrie reçues à l'Élysée

Le président François Hollande a reçu hier après-midi à l'Élysée les familles des deux journalistes enlevés le 6 juin dernier dans la région d'Alep. Il a assuré les proches de Didier François, grand reporter à Europe 1, et du photographe Édouard Élias de sa « détermination » et de « la mobilisation des services de l'État » pour leur libération.



une des personnes les plus qualifiées du pays, jusque-là en charge de l'Autorité égyptienne de supervision financière. Et voilà que ces violences éclatent avec les militaires», remarque Henein.

D'autres analyses, plus amères, émergent dans la population. « Les Américains et les Frères musulmans veulent faire sombrer le pays. Les États-Unis se complaisaient avec le régime islamiste puisqu'il servait leurs intérêts. La

couverture de CNN a été pro-Morsi et Obama reste silencieux. Veut-il faire de l'Égypte un nouvel Irak ? » entend-on.

Pour un diplomate occidental qui souhaite garder l'anonymat, « il faut surtout espérer une chose : que l'armée ne se fractionne pas, car cela précipiterait une perte de contrôle d'une situation devenue chaotique depuis le renversement de Morsi ».

**Olivier Hubert, au Caire**

### Égypte : les nouveaux hommes forts



**Abdel Fatah Khalil al-Sisi**  
chef de l'armée  
58 ans  
Général et ministre de la Défense, il a annoncé en direct la destitution de Mohamed Morsi à la télévision

**Adly Mansour**  
président par intérim  
67 ans

Après une carrière judiciaire sous Mubarak, il devient président de la Haute Cour constitutionnelle (très hostile au président Morsi), avant d'être porté à la tête de l'État par l'armée



**Mohamed el-Baradei**  
prix Nobel de la paix  
71 ans  
Ancien directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique, il est pressenti pour prendre la tête du gouvernement de transition



Source : Médias

Photos : Reuters

## Le Japon se prépare à relancer un quart de son parc nucléaire

**ÉNERGIE** 12 des 48 réacteurs arrêtés après Fukushima vont être soumis à une inspection selon des normes de sûreté adoptées hier. Pour un redémarrage éventuel dans six mois

Moins de deux ans et demi après l'accident de Fukushima Daiichi, tous les voyants semblent au vert pour une relance du nucléaire au Japon. Hier, les nouvelles normes de sûreté pour les centrales, établies par l'Autorité de régulation nucléaire (ARN), sont entrées en vigueur. Et, déjà, quatre compagnies d'électricité se sont précipitées pour déposer un dossier afin de faire contrôler pas moins de dix réacteurs, dans le but de les redémarrer au plus vite.

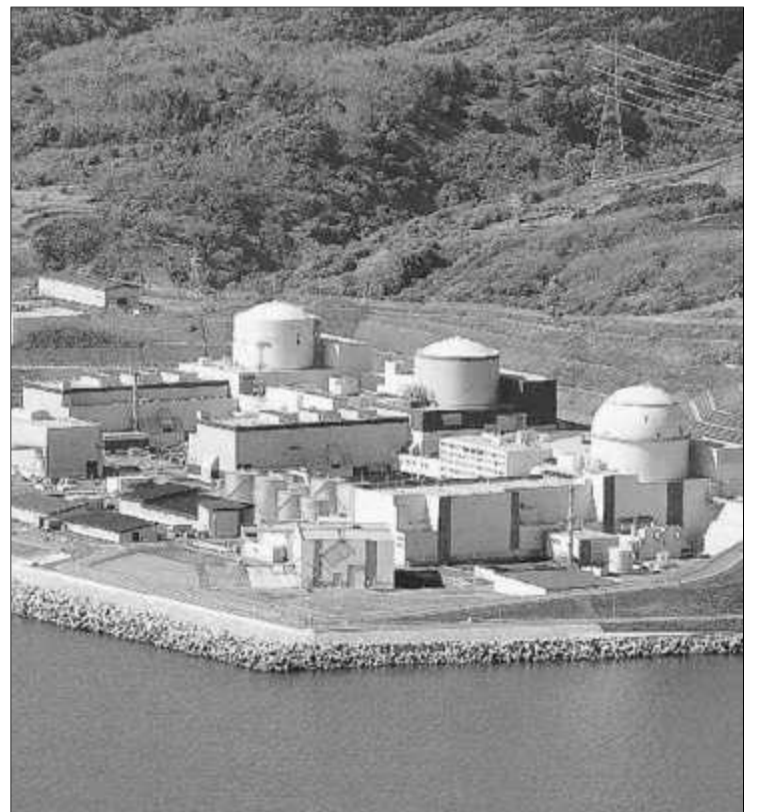
Ces dix premiers candidats sont dispersés un peu partout dans l'archipel : dans la région centrale du Kansai (à Ohi, à Takahama) ; au nord, sur l'île d'Hokkaido (à Tomari) ; au sud, sur les îles de Kyushu (à Sendai) et de Shikoku (à Ikata). Une demande supplémentaire est par ailleurs attendue en fin de semaine pour deux autres réacteurs situés dans le Kyushu (à Genkai).

Au total, ce sont donc 12 réacteurs, sur les 48 actuellement à l'arrêt au Japon, qui sont susceptibles d'être remis en marche à l'issue d'une longue procédure qui pourrait prendre six mois.

### Deux réacteurs en service

L'ARN va en effet désormais juger de la sûreté de chacun au regard des nouvelles règles, nettement plus sévères et plus contraignantes. Ces dernières, détaillées dans un document de 3 000 pages, veulent notamment refléter l'enseignement tiré de la catastrophe de Fukushima. Elles imposent de mettre à niveau les protections contre les tsunamis et les séismes, mais réévaluent aussi à la hausse ces risques.

Il devient par exemple nécessaire de vérifier que le réacteur ne se trouve pas sur des failles sismiques actives, autrement dit des



L'unité de Tomari, sur l'île d'Hokkaido, fait partie des centrales nucléaires susceptibles de redémarrer début 2014. PHOTO ARCHIVES AFP

failles qui auraient bougé au cours des 400 000 dernières années – et non plus 120 000.

Les nouvelles règles imposent également la redondance des moyens d'alimentation électrique (doublement de la connexion électrique, générateurs mobiles...), afin d'éviter une panne de courant comme celle qui a frappé Fukushima Daiichi, ou encore la mise en place de systèmes de ventilation filtrée pour réduire les rejets de matières radioactives en cas de défaillance de l'enceinte de confinement.

Enfin, elles prennent en compte les menaces terroristes, tel que le crash d'un avion de ligne. Le Japon rattrape ainsi son retard en la matière et s'aligne sur les standards internationaux.

Tant que l'Autorité ne se sera pas prononcée, aucun réacteur ne pourra redémarrer. Mais une fois l'avis de l'ARN donné, il faudra encore obtenir l'accord des autorités locales. Tokyo Electric Power (Tepco), l'opérateur qui gère la centrale accidentée de Fukushima, a pour le moment renoncé à soumettre une demande concernant

deux réacteurs de la centrale de Kashiwazaki-Kariwa, dans l'Ouest, en raison de l'opposition du gouverneur de la préfecture concernée, Niigata.

Quant à la décision finale d'autoriser ou non la remise en marche d'une centrale, elle reste dans les mains du pouvoir politique. Le gouvernement de droite de Shinzo Abe, pronucléaire, a clairement fait savoir qu'il était favorable à une réactivation des réacteurs. Il a assuré néanmoins qu'il se conformerait à l'avis de l'autorité, statutairement indépendante.

Actuellement, seuls deux réacteurs sont en service dans le pays. Ils font partie du complexe d'Ohi, dans l'ouest de l'archipel. L'ARN les a autorisés mercredi dernier à continuer de fonctionner, avant même l'entrée en vigueur des nouvelles normes de sûreté. Ces deux réacteurs devront néanmoins subir une séance d'entretien à partir de septembre. Le Japon devrait donc alors traverser une nouvelle période d'absence totale d'énergie nucléaire. Une pause toute provisoire.

**Rafaële Brillaud, à Kyoto**

## La télé qui fait peur aux chaînes

**JAPON** Une publicité vantant les mérites d'un téléviseur qui permet de surfer sur Internet a été refusée par les chaînes

Les chaînes privées de télévision japonaises ont rejeté une publicité de Panasonic montrant un téléviseur diffusant des images de l'Internet. Ce refus exceptionnel illustre les difficultés des médias télé face à ce

nouveau concurrent qu'est la Toile. Ils ne souhaitent pas contribuer à la promotion d'équipements qui permettent aux téléspectateurs de surfer librement sur Internet, y compris pour y consulter les vidéos, au détriment des programmes censés attirer une audience large... et des annonceurs.

Panasonic a rappelé que s'il propose une nouvelle gamme de services, le fabricant est « en pourparlers pour que soient édictées de nouvelles règles de diffusion ». La publici-

té refusée par les chaînes était toutefois visible sur YouTube, et des internautes critiquaient vertement l'attitude des diffuseurs. « La télévision est morte parce qu'elle n'a pas réussi à s'adapter à la nouvelle tendance », soulignait un internaute.

Les chaînes, pour la plupart privées, restent très puissantes au Japon, mais s'inquiètent d'un mode d'utilisation de l'Internet qui pourrait nuire à leurs affaires. Le service public, lui, ne diffuse pas de publicité.